

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

AVIS PUBLIC
ROLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE ET LOCATIVE
ROLES TRIENNAUX 2020-2021-2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale (article 74.1):

QUE l'exercice financier 2022 est le troisième exercice auxquels s'appliquent les rôles triennaux d'évaluation de la Municipalité de Lac-Etchemin.

QUE l'exercice financier ci-dessus mentionné s'applique à la fois au rôle d'évaluation foncière et au rôle d'évaluation locative, le tout conformément à la Loi.

QUE les rôles d'évaluation foncière et locative de la Municipalité de Lac-Etchemin pour le troisième exercice financier (2022) des rôles triennaux de l'année 2020 peuvent être consultés au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier à l'édifice municipal.

Toute demande de révision, prévu par la section I du chapitre X, concernant les rôles, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 et 174.2, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.

Une telle demande de révision doit être déposée au moyen de la formule prescrite à cet effet, sous peine de rejet, au bureau de la M.R.C. des Etchemins, situé au 1137, route 277, Lac-Etchemin (Québec) et à en acquitter les frais prévus par le règlement, le cas échéant.

Donné à Lac-Etchemin, ce 16^e jour de septembre 2021.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA